

Le cadre géographique

R. LANFRANCHI¹ et D. SCHWARTZ²

La zone retenue pour cette étude (fig. 1) est délimitée à l'ouest par l'Océan Atlantique, au nord-ouest par la frontière entre le Cameroun et le Nigeria, au nord par une ligne partant des Monts Gotel au Nigeria et allant jusqu'à Rafai en R.C.A. ; à l'est les bornes en sont Rafai, Kisangani au Zaïre et la pointe N.E. de l'Angola ; au sud c'est approximativement la latitude 8°S, puis la frontière entre l'Angola et le Zaïre qui servent de limites.

Ainsi définie, l'Afrique Centrale Atlantique, ou Occidentale, comprend le Cameroun à l'exclusion des provinces du nord, le sud de la république Centrafricaine, le Zaïre occidental, le nord de l'Angola, et en leur totalité, l'enclave angolaise du Cabinda, le Congo, le Gabon, ainsi que la Guinée équatoriale.

Ces limites représentent par la force des choses un compromis entre les différents facteurs qui ont servi à les établir : limites climatiques, zones écologiques, espaces géographiques, occupation humaine, sans oublier les variations paléoclimatiques. Au nord, la zone d'étude

déborde légèrement des limites du climat équatorial et de la forêt dense ; à l'est elle se confond pratiquement avec la bordure de la Cuvette congolaise. Au sud, elle correspond grosso modo à l'extension maximale de la forêt dense le long des affluents du fleuve Congo. La zone comprise entre Kisangani et les grands lacs africains en a été exclue, bien qu'appartenant également au domaine de la forêt dense et des climats de type équatoriaux ; elle appartient à un espace géographique relativement différent, où l'histoire du peuplement est également différente, et marqué par l'influence de l'altitude.

Pour des raisons explicitées dans l'Avant-propos, quelques unes des études qui suivent débordent légèrement du cadre géographique formel tracé ici .

1. Archéologue, CICIBA, B.P. 770, Libreville, Gabon.

2. Pédologue, ORSTOM, B.P. 1286, Pointe-Noire, Congo.

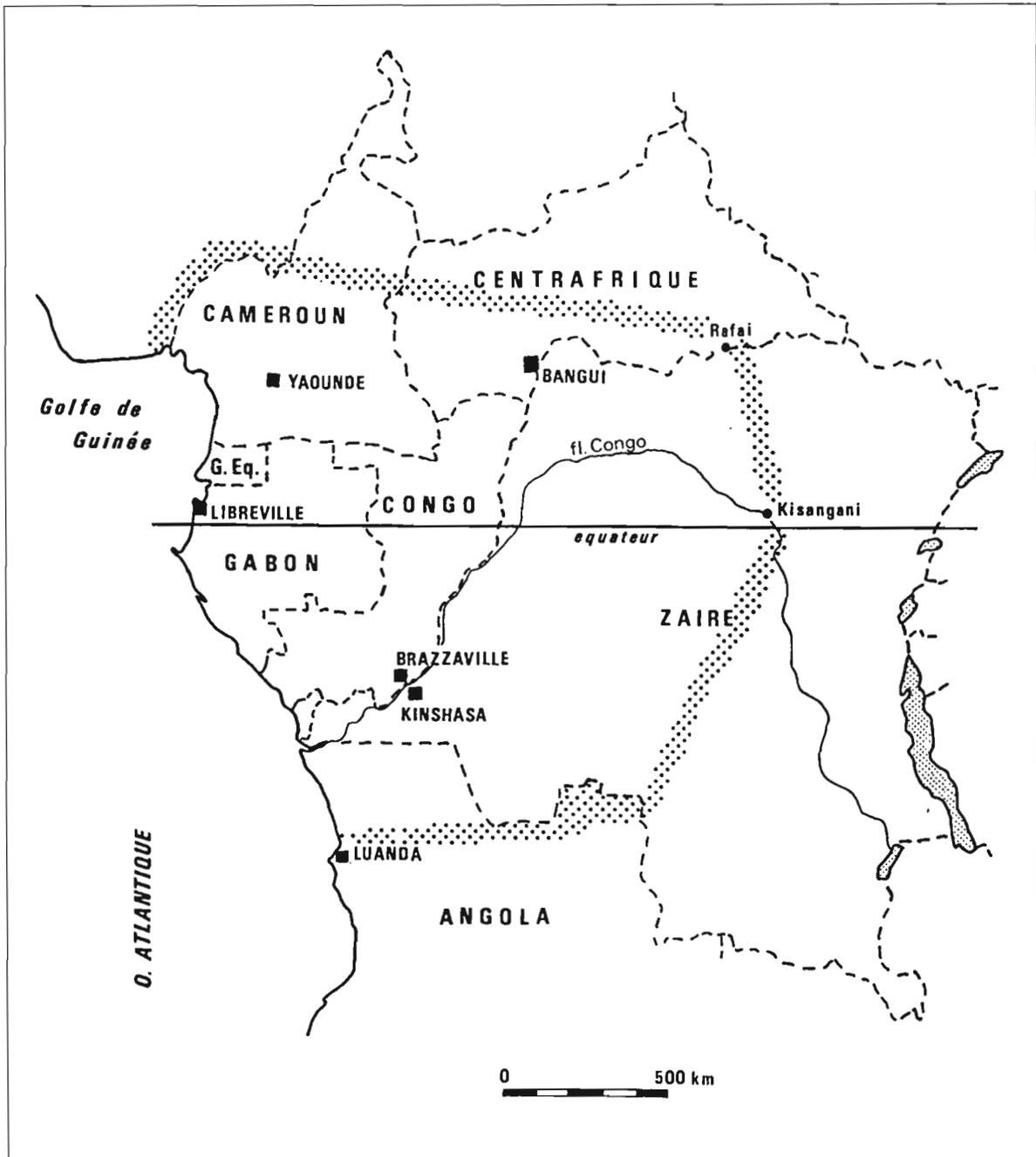


Figure 1 : Les limites de la zone d'étude.